

etikaRAPPORT

2019/20



Le mécanisme Epargne Alternative /Crédit Alternatif

En 1997, etika s'est associée à la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat, Luxembourg (Spuerkeess) pour créer le mécanisme Epargne Alternative/Crédit Alternatif qui permet :

- aux bénéficiaires de crédits alternatifs de financer leurs projets sociaux et environnementaux avec des crédits à taux bonifiés;
- aux titulaires d'un compte d'Épargne Alternative de disposer d'un placement socialement responsable et qui se caractérise par les valeurs suivantes :
 - **Sécurité**: rendement garanti et capital assuré;
 - **Liquidité**: disponibilité immédiate des fonds;
 - **Responsabilité**: certitude pour l'épargnant que son investissement a une incidence positive sur l'environnement et la collectivité;
 - **Transparence**: information régulière sur la nature et la finalité des projets soutenus;
 - **Solidarité**: le titulaire d'un compte d'Épargne Alternative accepte une rétribution inférieure de 0,10% par rapport à un compte d'épargne traditionnel (une rémunération de 10 points de base, soit une rémunération annuelle de 0% au lieu de 0,10% pour un compte d'épargne traditionnel) à la date du 1^{er} juillet 2020. Cette différence de taux est amplifiée par Spuerkeess et par etika, de façon à faire profiter les bénéficiaires de crédits alternatifs d'une réduction en moyenne de 0,50% sur leurs crédits en cours.

Le principe du mécanisme est simple: les projets sont sélectionnés pour leur caractère éthique par le comité de crédit d'etika tandis que Spuerkeess analyse leur viabilité économique.

Dans le cas où un membre du comité de crédit est lié directement ou indirectement à une personne physique ou morale ayant sollicité etika pour un Crédit Alternatif, ce membre est exclu de fait de la prise de décision relative à cette sollicitation.

Les projets soutenus

ÉCOLOGIE

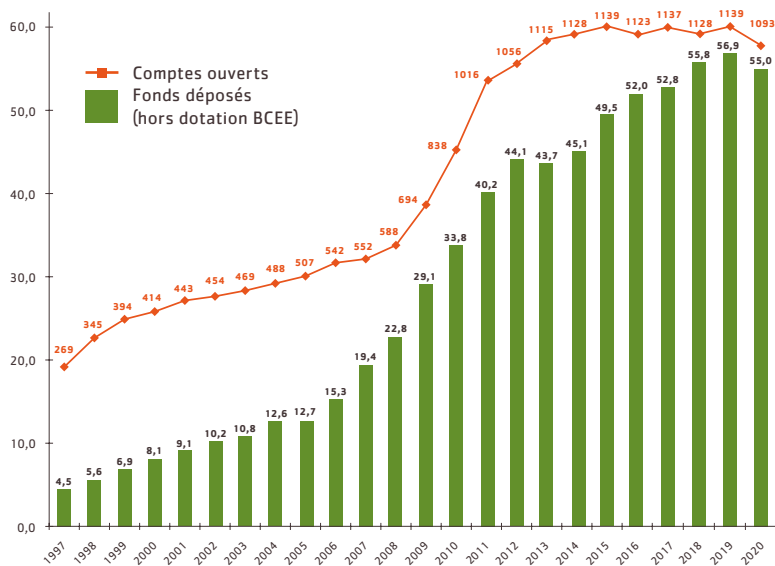
Agriculture bio



Jos Schanck, un des pionniers de l'agriculture biodynamique au Grand-Duché, ayant déjà reçu six crédits de la part de Spuerkeess et etika depuis 1997, continue prudemment à élargir le **Schanck-Haff** avec des investissements par paliers. En juillet 2019, il a acheté une citerne de lait, une citerne de pétrole, une remorque pour la récolte des pommes de terre et une enceinte de séchage. Cette dernière, qui sert à l'amélioration de la qualité de la nourriture, est la première enceinte de séchage de nouvelle technologie installée en Grande Région. Pour ces investissements,

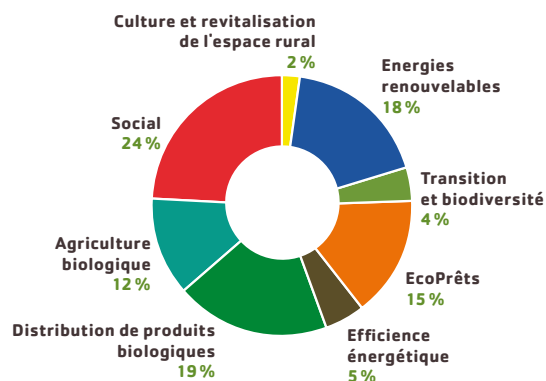
Quelques chiffres

Au 30 juin 2020, les épargnants ont déposé 55 millions d'euros sur 1.093 comptes d'Épargne Alternative, somme à laquelle s'ajoute une dotation initiale de Spuerkeess de 1,24 million d'euros. À cette date, 62% de l'épargne déposée est convertie en crédits. Depuis sa création, le mécanisme a permis le financement de plus de 210 projets.



Répartition des crédits accordés

Crédits acceptés par etika et Spuerkees au 30 juin 2020, calcul effectué sur les montants des crédits. La répartition tient compte de tous les crédits en cours de remboursement à la date du 30 juin 2020, y compris ceux qui ont été accordés avant le 1^{er} juillet 2020, mais non déboursés.



en 2019/2020

Jos Schanck a obtenu deux autres crédits de 100.350 Euros chacun (durée: 2 et 5 ans) dont un pour préfinancer les subsides attendus.



L'Institut fir Biologesch Landwirtschaft an Agrarkultur (IBLA) asbl est aujourd'hui l'unique institution proposant du conseil, s'engageant dans la recherche et la réalisation de projets et fournissant une documentation spécifique à l'agriculture biologique luxembourgeoise. Il réalise des projets de recherche et de communication en étroite collaboration avec les agriculteurs. L'IBLA coopère notamment avec l'Institut vini-viticole de Remich pour proposer un service de conseil en viticulture biologique. Après avoir obtenu une ligne de crédit, un crédit pont et un crédit d'investissement il y a quelques années, l'IBLA a bénéficié d'une nouvelle ligne de crédit de 150.000 Euros en novembre 2019 pour financer ses projets.



Comme il n'est pas toujours faisable ou rentable d'exécuter soi-même certains travaux et aménagements, agriculteurs et agricultrices cherchent souvent à s'entraider et à se répartir les tâches. Au nord du Luxembourg s'est

ainsi formée **Agriloc**, une collectivité de cinq fermier.e.s qui encourage les méthodes écologiques et propose des travaux inter-entreprises. Depuis 2003, sous le nom « Güllgemeinschaft Nord » par exemple, elle offre un service d'épandage de lisier. Elle peut aussi intervenir dans la culture du sol et les récoltes. En été 2019, Agriloc a acheté une nouvelle machine pour lutter contre les « mauvaises herbes » durant la semence des pommes de terre et proposer une méthode alternative aux exploitations conventionnelles concernées par l'interdiction imminente du pesticide Glyphosate. Pour ce faire, l'entreprise a reçu un crédit d'investissement de 222.700 Euro (durée: 7 ans).

Commerce de produits biologiques



Depuis 2016, la **laiterie bio de BIOG** à Barcharage, financée par etika et Spuerkeess, livre le lait d'agriculteurs et agricultrices luxembourgeois.e.s. Après quatre ans de fonctionnement, il s'avère important d'étendre la clientèle des produits finis, soit en vendant du lait cru à l'étranger, soit en vendant des produits à base de lait transformé. Cela permettrait d'absorber la production des fermes nouvellement converti.e.s au bio, le gouvernement visant pour 2025 un taux de 20 % bio de la surface agricole totale. On constate par ailleurs que les qualités bio telles que EU-BIO/ Bioland/ Demeter nécessitent différents réservoirs. Dans ces conditions, il devient nécessaire de réaliser des extensions pour augmenter les capacités de stockage et de transformation. En mai 2020, BIOG a donc reçu un autre prêt de 500.000 Euros (durée: 60 mois) pour une augmentation du capital d'OPSA dans BIOG-Molkerei SARL et un investissement d'environ 250.000 Euros.



Qu'il s'agisse de fruits, de légumes, de céréales ou de viande, parmi tous les procédés alimentaires, la fermentation s'est imposée au fil des siècles comme la meilleure façon de prolonger la durée de conservation des aliments, d'améliorer leur goût et leur qualité nutritionnelle. Depuis quelques années, elle revient à la mode. En développant un ferment innovant et une gamme d'activateurs 100 % bio améliorant le processus naturel de fermentation, **Microjungle Sàrl** comble les lacunes du marché et l'absence de matériel adapté à la lacto-fermentation chez soi. En décembre 2019, Microjungle a obtenu un crédit d'investissement de 121.200 Euros (durée: 10 ans) destiné au financement de sa production et sa distribution.

Transition Énergétique



Depuis 2019, un groupe de Transition s'est formé dans la vallée de l'Alzette (Uelzeschtdall). Après de nombreux ateliers, des formations et la plantation d'une parcelle dans le jardin communautaire de Lintgen, il initie en 2020 deux projets à long terme: « Wild Uelzeschtdall » et « **EnerCoop Uelzeschtdall** ». Cette dernière est une société coopérative fondée en janvier par Transition Uelzeschtdall pour la mise en

œuvre et le développement de projets de construction, d'exploitation et d'entretien d'installations destinées à la production et au stockage d'énergie renouvelable. Concrètement il s'agit d'installer sur le toit de l'extension de l'école communale de Lintgen une centrale de production d'électricité photovoltaïque. Pour les besoins de ce projet, la coopérative a reçu un crédit d'investissement de 80.400 euros (durée: 12 ans).



Fondée en 2001, la société Soler (Société électrique de l'Our S.A. et Enovos Luxembourg S.A.) visent le développement de projets de construction et d'exploitation d'installations énergétiques à base d'énergies renouvelables. En 2014, Soler crée **Wandpark Garnich S.A.** pour notamment concevoir, installer et exploiter deux éoliennes d'une capacité de 3,2 MW chacune sur la commune de Garnich. Ce projet est innovant car il mise sur l'exploitation d'énergie renouvelable avec une éolienne de type Enercon E115 permettant un degré d'efficacité élevé. Soler est encore

seul actionnaire de la Wandpark Garnich S.A. mais il est prévu que la Commune de Garnich et ses habitant.e.s en détiennent 10% à l'avenir. L'investissement total du projet s'élève à 11 millions d'euros ; en février 2020, Soler a obtenu un crédit d'investissement de 2 millions d'Euros (durée: 11 ans).

En 2020, trois installations photovoltaïques ont été mises en place sur des toitures d'entreprises avec la participation de Enovos SA. **Encasol SA**, une entreprise dont Enovos et Cactus SA ont des participations de 50%, a monté sur les toits des supermarchés Cactus de Bettembourg et de Windhof des installations d'une capacité de 515 et 549 kWp pour une production de 1 GWh d'électricité par an. Pour ces besoins, Encasol a reçu un crédit de 728.732 euros (durée: 15 ans).

Panhelios SA, une entreprise dont Enovos détient 51% et Panhold SA 49%, a monté sur le toit de ses ateliers à Mendsdorf une installation d'une capacité de 1.047 kWp. Pour ces besoins, Panhelios a reçu un crédit d'investissement de 675.777 euros (durée: 15 ans).

Ces installations ont une durée de vie d'au moins 20 ans et fourniront de l'électricité pour un équivalent de 235 ménages. En comparaison avec l'électricité produite à base de charbon, elles réduisent les émissions de dioxyde de carbone d'environ 440 t par an et 175.000 m³ d'eau.

SOCIAL



Face au prix exorbitant de l'immobilier et aux difficultés croissantes pour se loger au Luxembourg, l'asbl **LIFE** voit dans la vie en colocation une solution efficace à développer. En décembre 2019, LIFE présente le « WG-Projet » poursuivant un double objectif: permettre aux jeunes de louer des chambres à loyer abordable et promouvoir la solidarité entre les personnes. Pour ceci, une première maison a été achetée dans la commune de Soleuvre qui sera transformée et rénovée en utilisant des matériaux écologiques afin que dès 2021 sept jeunes entre 18 et 26 ans puissent y loger. Le projet initial a été cofinancé par le Ministère du Logement mais a nécessité un crédit pont à hauteur de 2.000.000 Euros qui restera actif jusqu'à ce que toutes les subventions soient versées et un prêt d'investissement de 500.000 euros sur 20 ans.

Investissez votre argent en accord avec vos idées !

L'investissement socialement responsable n'est pas une utopie mais une réalité, vous pouvez aussi investir votre argent en accord avec vos idées !

Etika – une association sans but lucratif – a pour objet de promouvoir des financements alternatifs et de réfléchir au développement de l'argent éthique, ceci pour favoriser l'accès au crédit pour les initiatives et projets qui donnent la priorité:

- à l'utilité sociale et culturelle,
 - à la solidarité internationale,
 - au soutien de l'écologie,
- au Luxembourg et dans les pays en voie de développement.

Concrètement, etika, en collaboration avec Spuerkeess, propose depuis quinze ans des produits d'épargne dont le compte d'Epargne Alternative qui constitue le produit phare.

Ce rapport présente sous une forme condensée les projets que nous avons soutenus en 2019-2020. Vous trouverez sur notre site internet une version détaillée de ce rapport annuel, ainsi que de ceux des années précédentes. Sur simple demande de votre part, nous pouvons également vous envoyer par courrier les versions papier des rapports précédents.